Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260422-SICSC_26_01-DE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DU CENTRE DE SECOURS DE COMBOURG (SICSC)
Rue de la Mairie
35270 COMBOURG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 22 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, **le 22 avril à 19 H 30**, les membres du Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion du Centre de Secours de Combourg (SICSC), légalement convoqués, se sont réunis dans les locaux du Centre de Secours de Combourg, sous la présidence de Monsieur Joël LE BESCO, Président, sauf pour la question n°26-03 où Monsieur Olivier BERNARD a assuré la présidence (vote du CFU).

Nombre de délégués présents : 09
Date de la convocation : 09 avril 2026

Présents :
Commune de **Bonnemain** : absent excusé - Commune de **Combourg** : M. Joël LE BESCO - Commune de **Cuguen** : absente excusée - Commune de **Dingé** - Mme Hélène BOUNIOL- Commune de **La Chapelle aux Filtzméens** :M Benoît VIARD - Commune de **Lanrigan** : M. Marc HAMON - Commune de **Lourmais** : M. Cédric BESNARD - Commune de **Meillac** : M. Eric GORON - Commune de **Mesnil Roc'h** : M. Roland GORON - Commune de **Saint Léger des Prés** : M.Olivier BERNARD – Commune de **Trémeheuc** : M. Yannick VEILLON

Participaient également à la réunion :
Mme Sophie BEZANÇON, secrétaire du syndicat
M. Jean-Luc LEGRAND – délégué suppléant – Commune de COMBOURG
M. Steven GERNIGON – nouveau délégué titulaire élu en 2026 - Commune de CUGUEN
Mme Karine LEMUR – déléguée suppléante – Commune de LANRIGAN

Secrétaire de Séance : Mme Hélène BOUNIOL
Président de Séance : M Olivier BERNARD prend la présidence pour le vote du CFU

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260422-SICSC_26_01-DE

26-01) ELECTION D'UN SECRETAIRE ET D'UN PRESIDENT DE SEANCE
Rapporteur : M. Joël LE BESCO, Président du SICSC

Monsieur LE BESCO fait procéder à l'élection d'un secrétaire de séance.

Madame Hélène BOUNIOL est élue à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Président expose au Comité Syndical que l'ordre du jour comporte le vote du Compte Financier Unique (CFU) de l'année 2025. Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du Syndicat, ordonnateur, ne peut participer au vote du CFU.

Il propose au Comité Syndical d'élire un Président de séance pour le vote de ce compte.

Monsieur Olivier BERNARD est élu à l'unanimité des membres présents.

Ensuite, le procès-verbal du 19 mars 2025, dont un exemplaire a été adressé à chaque membre du Comité, a été soumis à l'approbation du Comité Syndical et validé à l'unanimité.

POUR : 9
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,
H BOUNIOL,

Le Président,
J. LE BESCO